

## COVID-19 : UNE ÉPIDÉMIE PEUT EN CACHER UNE AUTRE (N°10)

# LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE NE PEUT PAS ÊTRE LA GRANDE OUBLIÉE DU POST-COVID

Le Groupe Santé Environnement (GSE) est chargé d'élaborer et de suivre la mise en œuvre du Plan National Santé Environnement (PNSE). Il réunit tous les acteurs institutionnels, associatifs et professionnels de la Santé Environnementale. Sa dernière réunion remontant au 9 juillet 2019, la réunion des 16 et 17 juillet était donc attendue avec impatience.

Le PNSE4 est en arrêt depuis un an. Entre temps, l'épidémie de COVID a mis en évidence encore plus la nécessité de se doter d'une politique ambitieuse de santé environnementale. L'enjeu est à la fois de faire face à l'émergence d'une pandémie infectieuse non seulement en ayant un système de soin suffisamment armé, mais aussi de diminuer le nombre de personnes fragilisées par les maladies chroniques, qui ont payé le plus lourd tribut comme le bilan en ressort de toutes les études menées dans le monde.

C'est ce que le directeur de l'OMS Europe a bien résumé dans un article dans *The Lancet*, le 8 mai dernier :

- *La pandémie de COVID-19 a eu de nombreux effets sur la santé, révélant la vulnérabilité particulière de ceux qui souffrent d'affections sous-jacentes.*
- *La prévention et le contrôle de l'obésité et des Maladies Non Transmissibles sont essentiels pour se préparer à cette menace et aux menaces futures pour la santé publique.*

Le nombre de malades chroniques progresse régulièrement en France. Entre 2003 et 2017, le nombre cumulé de maladies cardiovasculaires et de diabète est ainsi passé de 3 à 6 millions. On peut en déduire que la crise du COVID 19 aurait fait grosso modo moitié moins de victimes il y a 14 ans.

Selon le dernier rapport de la CNAM publié ce mois-ci, le nombre de malades chroniques sera de 23 millions en 2023. En 10 ans, le surcoût de cette épidémie se montera à 120 Mrds d'euros. Il est donc plus que temps d'agir, pour des raisons tant sanitaires qu'économiques.

C'est cela qui doit être au cœur d'une politique de Santé environnementale, mais qui a été totalement absent de la réunion des 16-17 juillet, qui n'a traité que de la dimension zoonoses. Cette dimension est nécessaire, mais elle ne peut faire l'impasse sur la pandémie de maladies chroniques.

**Un grand débat national est aujourd'hui nécessaire sur la Santé Environnementale.**

**Le RES demande l'organisation d'Etats Généraux de la Santé Environnementale.**

## Contact presse :

---



**André CIOLELLA**

06 35 57 16 82

André Ciolella est chimiste, toxicologue, président du Réseau Environnement Santé, et enseignant à L'École des Affaires Internationales à Sciences Po Paris

## Le Réseau Environnement Santé (RES)

---

Constitué de scientifiques, de professionnels de santé, d'associations environnementales et de malades, le RES, se fondant sur un argumentaire scientifique, s'implique pour aborder différents sujets de santé environnementale, notamment sur les perturbateurs endocriniens qui ont bâti sa reconnaissance institutionnelle et dans le grand public. Le RES a joué un rôle déterminant, depuis sa création en 2009, pour alerter sur les risques liés aux perturbateurs endocriniens et obtenir des décisions d'interdiction telle que celles du bisphénol A dans les biberons et les contenants alimentaires. Il a lancé la charte des « Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens » signée par près de 200 communes, 4 Régions et 6 Départements Le RES est une association agréée au titre du Ministère de la Santé et siège à ce titre à France Asso Santé. Le RES se décline également en régions sous forme de délégation régionales.

- Communiqué N10 du 17/07/2020 → [La santé environnementale ne peut pas être la grande oubliée du post-COVID](#)
- Communiqué N°9 du 10/07/2020 → [120 Milliards dépensés en plus en 10 ans pour les maladies chroniques, mais la santé environnementale reste la grande oubliée du Ségur de la santé](#)
- Communiqué N°8 du 15/06/2020 → [La Santé Environnementale ne doit pas être la grande absente du post-COVID](#)
- Communiqué N°7 du 20/05/2020 → [COVID-19 et Maladies chroniques : Politique de l'autruche ou se préparer pour la prochaine épidémie](#)
- Communiqué N°6 du 11/05/2020 → [Les victimes du COVID19 : pas seulement une question d'âge !](#)
- Communiqué N°5 du 23/04/2020 → [COVID-19 et hypertension](#)
- Communiqué N°4 du 15/04/2020 → [lien confirmé avec l'obésité](#)
- Communiqué N°3 du 08/04/2020 → [Surmortalité liée à l'obésité et au surpoids en france et dans le monde ?](#)
- Communiqué N°2 du 06/04/2020 → [COVID-19 : surmortalité liée au diabète en chine](#)
- Communiqué N°1 du 17/03/2020 → [Une épidémie peut en cacher une autre](#)

### RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTÉ

206 quai de Valmy 75010 PARIS Tél : 07 85 37 94 80

contact@reseau-environnement-sante.fr

<http://www.reseau-environnement-sante.fr>